

# **RAPPORT DES COMITES D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE TRANSFRONTALIERE SUR LA FLUIDITE DES ECHANGES MALI ET SENEGAL**

- 1. INTRODUCTION**
- 2. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE**
- 3. CONTRAINTES MAJEURES IDENTIFIEES**
- 4. PLAN D' ACTIONS**
- 5. ANNEXES**

## **ACRONYMES**

**CPI** : Conseil Présidentiel de l'Investissement (Sénégal)

**CTRCA** : Cellule Technique des Réformes du Cadre des Affaires (Mali)

**IICEM** : Initiative Intégrée pour la Croissance Economique au Mali

**PCE** : Projet de Croissance Economique

**PROMISAM** : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire au Mali

**TPC** : Taxe Préférentielle Communautaire

**TRIE** : Transit Routier Inter-états

**TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée

**WATH** : West Africa Trade Hub

**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

**USAID** : United States Agency for International Development

## **INTRODUCTION**

Depuis longtemps le Mali et le Sénégal, en raison de leur proximité géographique et sociologique, entretiennent des relations privilégiées dans les domaines politiques, économiques et culturels.

Sur le plan culturel, les deux pays partagent une histoire commune et la pratique de langues comme le bambara, le soninké, le manding etc. Les deux peuples ont également en commun le sens de l'hospitalité à l'égard notamment de l'étranger. Le « Diatiguiya » qui confère à l'hôte tous les privilèges en territoire malien, se décline en Téranga, véritable image de marque du Sénégal.

Les relations sont encore plus fortes dans le domaine économique, plus particulièrement au niveau des échanges commerciaux. En effet, les exportations sénégalaises en direction du Mali représentent plus de la moitié de celles à destination de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. En septembre 2010, par exemple, elles se sont élevées à seize milliards huit cent cinquante huit millions (16 858 000 000) FCFA, en forte hausse de 67 % par rapport au mois de septembre de l'année précédente *(source : Bulletin mensuel du commerce extérieur de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal, septembre 2010)*.

Il apparaît dès lors que le corridor Dakar-Bamako revêt une importance capitale pour la promotion de la compétitivité des économies des deux pays et l'intégration sous régionale.

Malgré l'importance des relations et des liens qui unissent ces deux pays, des difficultés et entraves de toutes sortes empêchent le développement des échanges commerciaux entre les deux pays.

Fort de ce constat, les autorités politiques et économiques des deux pays ont décidé de tenir, avec le soutien du CPI, CTRCA et des projets PCE, PROMISAM, WATH, et IICEM de l'USAID, une conférence à la frontière pour discuter de tous les points de blocage dans le but de lever tous les obstacles à la fluidité du commerce sur le corridor Dakar-Bamako.

# **OBJECTIFS ET METHODOLOGIE**

## **Objectifs**

L'objectif général de la conférence frontalière Mali-Sénégal est d'améliorer le commerce entre les deux pays, notamment la circulation des produits agricoles, industriels et du bétail. Elle vise à clarifier tant au niveau des décideurs locaux que nationaux la réglementation, les procédures commerciales en vigueur en vue d'une compréhension mutuelle entre opérateurs privés et acteurs publics concernant la fluidité des biens et des marchandises dans l'intérêt des deux pays.

Les objectifs spécifiques de la conférence sont :

1. d'identifier, sur le terrain, les obstacles à la circulation des marchandises et proposer des solutions pour lever ces obstacles ;
2. d'élaborer un programme de travail pour la mise en œuvre des solutions ;
3. de favoriser un mécanisme de suivi, de collaboration et de consultation entre les opérateurs privés et les autorités publiques impliqués dans le commerce entre les deux pays.

## **Méthodologie**

Les comités d'organisation malien et sénégalais se sont accordés sur la démarche méthodologique suivante :

- 1) la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les enjeux du corridor Dakar-Bamako ;
- 2) la mise en place de groupes de travail composés de 06 membres au maximum, qui ont travaillé à l'identification des obstacles et à la formulation de recommandations pour lever ces obstacles. Ils étaient au nombre de quatre :
  - un groupe sur les produits agricoles,
  - un groupe sur les produits du bétail,
  - un groupe sur les produits industriels,
  - un groupe sur le transport et les infrastructures ;
- 3) des ateliers de restitution par groupe pour partager les résultats des travaux avec les autres acteurs de chaque secteur et les enrichir davantage ;
- 4) un atelier national pour soumettre ces résultats au regard critique de l'administration dans le but d'affiner le document ;
- 5) une rencontre des comités d'organisation mis en place dans les deux pays pour faire le point sur l'évolution du processus et s'accorder sur les modalités pratiques d'organisation de la conférence ;
- 6) la transmission des documents de travail aux autorités étatiques ;
- 7) l'organisation de la conférence sur deux jours :
  - une première journée consacrée aux échanges entre les opérateurs économiques et les services de contrôle à la frontière ;
  - une deuxième journée consacrée à la validation du document de travail, l'adoption des recommandations et l'élaboration d'un mécanisme de suivi de ces recommandations.

## CONTRAINTES MAJEURES IDENTIFIEES

### DOMAINES

REGLEMENTATION

INFRASTRUTURES ET EQUIPEMENTS

ORGANISATION ET PROCEDURES

RENFORCEMENT CAPACITES / VULGARISATION

POSTES FRONTALIERS : DIBOLI / KIDIRA

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

# PLAN D' ACTIONS

**DOMAINE : REGLEMENTATION**

<b>CONTRAINTES</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>ENTITE RESPONSABLE</b>	<b>ECHEANCE</b>
<p>Non application de la réglementation communautaire :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Nombre élevé de points de contrôle routier avec des tracasseries administratives de même que des taxes de passage dans les communes</li><li>2. Persistance des perceptions illicites</li><li>3. Non application effective du TRIE</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mise en place du suivi électronique des véhicules sur le corridor</li><li>2. Identification des véhicules de transport inter – Etats par un macaron</li><li>3. Travailler à réduire les points de contrôle jusqu'à trois comme prévu par les textes communautaires</li><li>4. Supprimer sans délai les perceptions illicites</li><li>5. Organiser une campagne de sensibilisation et de vulgarisation des textes régissant les échanges dans la zone UEMOA (traduction de ces textes dans les différentes langues nationales)</li><li>6. Appliquer le carnet unique et la caution unique TRIE</li></ol>	<p>SENEGAL / MALI</p>	

## PLAN D' ACTIONS

DOMAINE : REGLEMENTATION

<b>CONTRAINTES</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>ENTITE RESPONSABLE</b>	<b>ECHEANCE</b>
Interdiction de transporter de l'aliment bétail à partir de Kayes	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Examiner la possibilité d'effectuer concomitamment la déclaration pour le bétail et l'aliment bétail</li><li>2. Accorder un seuil de tolérance pour l'aliment destiné à la consommation du bétail transporté</li></ol>	MALI	
Multiplicité des documents au niveau du dédouanement : certificat d'origine, certificat phytosanitaire, licence d'exportation	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Application effective des textes communautaires notamment les dispositions de l'UEMOA régissant la taxation des produits du cru dont le bétail</li><li>2. Exiger le retrait du certificat d'origine qui n'est pas pertinent pour les produits du cru</li><li>3. Définir la liste des documents nécessaires sur la route pour l'exportation vers le Sénégal</li><li>4. Réduire ou simplifier les documents de transport de marchandises (certificats d'origine, phytosanitaires, licences d'exportation), envisager leur dématérialisation à l'échelle de l'UEMOA</li></ol>	SENEGAL/MALI	

## PLAN D' ACTIONS

DOMAINE : REGLEMENTATION

CONTRAINTES	RECOMMANDATIONS	ENTITE RESPONSABLE	ECHEANCE
Non respect de certains accords conclus entre les deux pays	1. Veiller à la mise en œuvre effective des commissions mixtes des deux pays avec un mécanisme de suivi	SENEGAL/MALI	
Surtaxation de certains produits industriels sénégalais malgré les certificats d'origine	1. Exiger le retrait de la liste de produits sur lesquels le Mali applique le droit commun avec ou sans le certificat d'origine	MALI	
Difficulté à l'entrée des produits industriels agréés à la TPC	Accélérer la transmission à la commission de l'UEMOA des décisions d'agrément accordées par les comités Nationaux	MALI/SENEGAL	

## PLAN D' ACTIONS

DOMAINE : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

<b>CONTRAINTES</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>ENTITE RESPONSABLE</b>	<b>ECHEANCE</b>
Longueur des délais et faible efficacité du transport avec le monopole malien pour les marchés du transport des produits dits sensibles (hydrocarbures, coton, etc.)	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Rénover la flotte de camions gros porteurs sénégalais</li><li>2. Etudier la possibilité de créer une usine de montage de gros porteurs.</li><li>3. Inciter le secteur privé à investir dans des camions dédiés au transport du bétail.</li><li>4. Réviser le protocole d'accord relatif aux transports routiers entre les deux gouvernements et veiller à son application par les opérateurs de transport.</li><li>5. Réhabiliter et relancer le transport ferroviaire à long terme</li></ol>	SENEGAL/MALI	

## PLAN D' ACTIONS

### DOMAINE : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

<b>CONTRAINTES</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>ENTITE RESPONSABLE</b>	<b>ECHEANCE</b>
Niveau élevé de dégradation de la route	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Etudier les possibilités de transport-relais avec le chemin de fer DAKAR BAMAKO</li><li>2. Faire respecter la charge à l'essieu de 11.5 tonnes en conformité avec le règlement 14 de l'UEMOA par la mise en place dans les villes de départ d'équipements de pesage et de contrôle</li><li>3. Réalisation effective des programmes d'entretien routier du corridor</li></ol>	SENEGAL/MALI	
Aucune infrastructure formelle de repos, de santé ou d'hygiène pour les camionneurs et pour les bétails transportés par camions	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Poursuivre la construction des aires de repos en cours dans les programmes AGEROUTE et prévoir également des aires de destressage pour les animaux</li><li>2. Activer la construction du parking de gros porteurs.</li></ol>	SENEGAL/MALI	

## PLAN D' ACTIONS

### DOMAINE : ORGANISATION ET PROCEDURES

CONTRAINTES	RECOMMANDATIONS	ENTITE RESPONSABLE	ECHEANCE
Conditions de transport et de commercialisation du bétail difficiles	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Envisager et appuyer la mise en place d'unités industrielles privées d'abattage à proximité de la frontière pour réduire le coût du transport de bétail et la dégradation des routes.</li><li>2. Inciter le secteur privé à investir dans des camions dédiés au transport du bétail</li><li>3. Envisager la possibilité d'accorder une dérogation pérenne pour les bouviers sur les véhicules de transport de bétail</li></ol>	SENEGAL/MALI	
Lenteurs dans le paiement des taxes exigibles (4 400 F CFA par tête de bétail pour la TVA)	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Simplification des procédures douanières par l'informatisation</li><li>2. Harmonisation des procédures de contrôle et de vérification aux frontières et en particulier, l'interfaçage des systèmes informatiques douaniers</li></ol>	SENEGAL / MALI	COURT TERME
Incohérences dans l'application des mesures tarifaires	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Accélérer le processus d'informatisation du suivi des échanges au niveau de la douane</li></ol>	SENEGAL/MALI	
Restrictions à l'exportation des céréales	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Supprimer les restrictions à l'exportation des céréales</li></ol>	MALI	

## PLAN D' ACTIONS

DOMAINE : ORGANISATION ET PROCEDURES

CONTRAINTES	RECOMMANDATIONS	ENTITE RESPONSABLE	ECHEANCE
Lenteurs dans la délivrance des documents administratifs de transport, source de retard	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Améliorer la fiabilité du système de délivrance et de transmission des documents de transport de marchandises (y compris ceux numériques)</li><li>2. Réalisation d'un guichet unique virtuel du commerce et du transport</li></ol>	SENEGAL /MALI	
Longues attentes aux postes frontières par les véhicules de marchandises	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Accélérer le processus de simplification et d'automatisation des procédures de dédouanement et envisager éventuellement la dématérialisation des documents de commerce extérieur</li><li>2. Rationalisation des escortes douanières</li><li>3. Accélérer le processus de la reconnaissance de la signature électronique par le Mali</li></ol>	SENEGAL/MALI  MALI	

## **PLAN D' ACTIONS**

**DOMAINE : ORGANISATION ET PROCEDURES**

<b>CONTRAINTES</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>ENTITE RESPONSABLE</b>	<b>ECHEANCE</b>
Non opérationnalité de la carte brune CEDEAO au Mali	1. Rendre fonctionnelle la carte brune	MALI	
Non application des clauses de l'accord de 1993 (1/3 pour le Sénégal et 2/3 pour le Mali) et 50/50 pour les produits locaux	1. Mise à disposition systématique des lettres de voiture au Sénégal 2. Mise en place d'un observatoire du trafic des marchandises entre les deux pays	SENEGAL SENEGAL/MALI	

## PLAN D' ACTIONS

DOMAINE : ORGANISATION ET PROCEDURES

CONTRAINTES	RECOMMANDATIONS	ENTITE RESPONSABLE	ECHEANCE
Difficultés d'accès à la brigade de Kounghoul et aux bureaux des Douanes et Kidira	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Envisager la mise en place d'antennes sur la route nationale</li><li>2. Déplacer la brigade de Kounghueul et le bureau de Kidira sur la route nationale</li></ol>	SENEGAL	COURT TERME  MOYEN TERME
Rallongement des délais de transport à cause du scanning des marchandises au Mali et l'incertitude à trouver du fret	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Elargir la liste des produits exemptés de scanner au fer, ferrailles etc...</li><li>2. Mettre en place une bourse de fret virtuelle</li></ol>	MALI  SENEGAL/MALI	MOYEN TERME

**PLAN D' ACTIONS****DOMAINE : RENFORCEMENT DES CAPACITES / VULGARISATION**

<b>CONTRAINTES</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>ENTITE RESPONSABLE</b>	<b>ECHEANCE</b>
Méconnaissance de la réglementation communautaire	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Lancer un projet de radio FM pour l'information des acteurs routiers</li><li>2. Organiser des sessions de Formation sur la réglementation et vulgariser les numéros verts (police, gendarmerie, douane)</li><li>3. Formation des acteurs et renforcement de leurs capacités sur les aspects de la réglementation en matière de commerce sous-régional / communautaire</li></ol>	SENEGAL/MALI	MOYEN TERME

## PLAN D' ACTIONS

DOMAINE : RENFORCEMENT CAPACITES / VULGARISATION

CONTRAINTES	RECOMMANDATIONS	ENTITE RESPONSABLE	ECHEANCE
Procédure de transfert de fonds interbancaire jugée longue coûteuse et souvent méconnue	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Sensibiliser les opérateurs sur l'utilité de sécuriser les fonds et utiliser les circuits bancaires</li><li>2. Impliquer les banques sous régionales dans la création de mécanismes de transfert de fonds appropriés et accessibles au profit des exportateurs de bétail</li></ol>	SENEGAL/MALI	
Déficit d'information sur la législation communautaire  Absence de qualification des opérateurs  Les opérateurs économiques sont mal informés sur l'Union douanière	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Elaborer un document regroupant l'ensemble des dispositions communautaires et nationales relatives au commerce transfrontalier de produits du crû et le remettre à tous les opérateurs</li><li>2. Professionnaliser les opérateurs économiques</li><li>3. Mettre à la disposition des opérateurs les textes régissant les différentes taxes exigibles en langues nationales</li><li>4. Renforcement de capacités des opérateurs afin de les amener à comprendre les règles du jeu économique dans le domaine commercial au sein de l'UEMOA</li></ol>	SENEGAL/MALI	

## PLAN D' ACTIONS

DOMAINE : POSTES FRONTALIERS : DIBOLI / KIDIRA

CONTRAINTES	RECOMMANDATIONS	ENTITE RESPONSABLE	ECHEANCE
Tracasseries subies par les sénégalais transportant des marchandises à destination finale ou en transit au niveau du poste de Diboli et de celui de Kayes (entrées et sorties)	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Faire des concertations régulières avec des services de Contrôle routier dans les 2 Pays et mise en place d'un comité de suivi efficace</li><li>2. Accélérer et renforcer les investissements en matière de pèse – essieux</li></ol>	SENEGAL / MALI	
La lenteur dans la transmission des documents entre les deux bureaux de Douanes frontaliers	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Accélérer la mise en place de postes de contrôle juxtaposées</li></ol>	SENEGAL / MALI	
Occupation anarchique de la chaussée par les camions	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Créer des aires de stationnement</li></ol>	SENEGAL / MALI	MOYEN TERME
Obligation des vendeurs de bétail malien de disposer d'une patente Sénégalaise	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Création d'un marché frontalier et d'un parc d'attente communs</li></ol>	SENEGAL / MALI	LONG TERME

## **PLAN D' ACTIONS**

**DOMAINE : DISPOSITIF DE SUIVI ET D' EVALUATION**

<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>ENTITE RESPONSABLE</b>	<b>ECHEANCE</b>
1. Mise en place d'un comité de suivi / évaluation paritaire SENEGAL / MALI	SENEGAL / MALI	IMMEDIATE
2. Désignation de points focaux dans les deux pays chargés de gérer les difficultés rencontrées par les opérateurs auprès des autorités compétentes respectives	SENEGAL / MALI	IMMEDIATE
3. Mettre en place un centre de gestion des appels (numéros verts dans les 2 pays) pour la gouvernance routière sur le corridor Dakar – Bamako.	SENEGAL / MALI	IMMEDIATE